

Les Assemblées cantonales de La France insoumise auront lieu **du 28 septembre au 18 octobre**. En voici le déroulé proposé :

### Avant le début de l'Assemblée cantonale<sup>1</sup> :

- Les responsables des groupes d'action (GA) du canton ont créé sur la plateforme l'événement indiquant la date, l'horaire et le lieu de l'Assemblée cantonale insoumise.
- Le cas échéant, l'Assemblée cantonale insoumise peut réunir des insoumis·es de plusieurs cantons.
- Des exemplaires du texte d'orientation stratégique adopté par les insoumis·es ont été imprimés.
- Vous disposez d'un ordinateur muni d'enceintes et d'une connexion internet, d'un paperboard ou d'affiches.
- À l'entrée de la salle, une animatrice et un animateur, d'au moins deux groupes d'actions du canton lorsque plusieurs groupes d'action existent dans le canton, tiennent une table où chaque participant·e inscrit son nom, prénom, code postal, e-mail utilisé pour se connecter à la plateforme et appose sa signature. La feuille d'émargement est prise en photo ou scannée et jointe au formulaire de remontée d'Assemblée cantonale insoumise.

### Étape n°1 - Introduction - 15 minutes

- Désignation au consensus de l'équipe d'animation (une proposition de composition d'équipe d'animation peut être faite par les responsables des GA du canton initiateurs de l'Assemblée). Elle est composée de quatre participant·es, à parité, issu·es d'au moins deux groupes d'actions du canton lorsque plusieurs groupes d'actions existent dans le canton. Elle est chargée d'organiser la discussion et de remplir le formulaire de remontée d'Assemblée cantonale insoumise.
- Diffusion de la vidéo introductive
- Si il y a des nouveaux.elles, vous pouvez proposer un « brise-glace » pour faire connaissance.

---

1 Dans le cas particulier de Paris les insoumis·es sont invité·es à se réunir au niveau de chaque arrondissement. Dans le cas particulier de la métropole de Lyon, au niveau de chaque circonscription métropolitaine. Dans le cas particulier de la Guyane, de la Martinique, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Wallis-et-Futuna au niveau de chaque commune.

## Étape n°2 - Discussion politique - 45 minutes

Un tableau est proposé. Il ne constitue pas un document exhaustif à remplir. Il sert de guide à la discussion. Nous recommandons de disposer d'un paperboard (ou de dos d'affiches scotchées au mur) pour relever les contributions des participant.es.

		Faire des régions et départements un bouclier social et sanitaire	Engager la bifurcation écologique	Démocratiser les collectivités
Constat	Ce que l'on ne veut pas pour notre région et notre département			
	Ce que l'on veut pour notre région et notre département			
Mise en oeuvre	Quelle mesure programmatique porter à l'occasion de la campagne départementale et/ou régionale ?			
	Quelle action militante pour faire connaître nos propositions ?			
	Quel·le allié·e potentiel·le pour mener campagne avec nous ?			

### ***Temps 1 : Élaborer le constat***

Croisez les deux premières lignes avec n'importe quelle colonne et complétez les cases qui vous inspirent à propos de la situation de votre région et/ou de votre département. Puis discutez des affirmations obtenues afin de parvenir à une analyse largement partagée.

NB : Si vous êtes jusqu'à 8 personnes nous vous invitons à échanger toutes et tous ensemble. Si vous êtes plus nombreux·ses, séparez vous en petits groupes, pour que la parole circule, et prenez le temps de restituer les travaux de chaque groupe en plénière pour faire le point ensemble.

## **Temps 2 : *Rendre ce constat opérationnel***

Après vos premiers échanges - il peut rester des cases vides, et même beaucoup ! - passez aux trois dernières lignes du tableau.

Les mesures programmatiques que vous proposerez seront transmises à l'équipe chargée de la rédaction du programme départemental et régional de La France insoumise. Soyez le plus précis possible !

À partir de vos idées d'actions vous pouvez mettre en place un calendrier militant pour les semaines à venir.

Identifiez des militant·es associatif·ves, des syndicalistes, des citoyen·nes engagé·es dans les combats sociaux, écologiques, démocratiques pouvant mener campagne à nos côtés, rejoindre nos listes.

À l'issue de vos débats, les animatrices et animateurs de l'Assemblée cantonale insoumise remplissent le formulaire de remontée d'Assemblée.

## **Étape n°3 - Désignation des chef·fes de file - 40 minutes<sup>2</sup>**

Pour rappel, si les chef·fes de file peuvent devenir candidat·es ils ne le sont pas à l'issue de cette première étape. La France insoumise veillera à l'ouverture de ses listes aux citoyen·nes engagé·es dans des combats écologiques, sociaux et démocratiques. Elle est par ailleurs engagée dans des discussions avec d'autres forces politiques visant à parvenir nationalement à un accord programmatique et stratégique déterminant le cas échéant la composition de nos listes régionales et binômes cantonaux. Les chef·fes de file peuvent bien entendu devenir candidat·es mais leur rôle est d'abord d'animer, pendant la campagne, le collectif insoumis et de porter son projet politique.

### ***Temps 1 : Désignation des chef·fes de file pour l'élection départementale ou pour la Collectivité européenne d'Alsace***

Pour rappel, les conseiller·es départementaux·les sont élu·es dans le cadre du canton. Pour chaque canton, un binôme titulaire femme-homme est élu. Chaque membre titulaire doit avoir un suppléant·e du même sexe.

Il est possible de candidater pour un autre canton que celui de sa résidence du moment qu'il s'agit d'un canton dans le département d'inscription sur les listes électorales.

Chaque Assemblée cantonale insoumise est invitée à désigner jusqu'à quatre chef·fes de file par canton (deux titulaires et deux suppléant·es) à parité.

---

<sup>2</sup> Dans le cas particulier des collectivités qui ne sont pas concernées par l'élection départementale (Paris, métropole de Lyon, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna), le Temps 1 de l'étape 3 n'est pas organisé. Lors du temps 2, les insoumis·es réuni·es au niveau de leur arrondissement (Paris), circonscription (métropole de Lyon) ou commune (dans les autres mers concernés) sont invité·es à appuyer, à parité, jusqu'à 4 candidatures à l'élection régionale.

Les insoumis·es qui souhaitent être désigné·es chef·fes de file prennent la parole de façon alternée (4 minutes maximum). Chacun·e précise s'il ou elle souhaite devenir candidat·e titulaire ou candidat·e suppléante.

- Si un large consensus apparaît, complétez le formulaire de remontée d'Assemblée cantonale insoumise et passez à l'étape suivante.
- Si le consensus doit être recherché, organisez un tour de prise de parole en plénière.
- Si l'Assemblée ne parvient pas à désigner à un large consensus une équipe paritaire de chef·fes de file, indiquez-le dans le formulaire de remontée d'Assemblée cantonale insoumise et précisez les éléments de contexte qui vous semblent nécessaires. L'équipe régionale de campagne sera alors saisie. Elle pourra trancher la décision ou convoquer une autre Assemblée cantonale.

## ***Temps 2 : Désignation des chef·fes de file pour l'élection régionale***

Les insoumis.es souhaitant devenir candidat.es à l'élection régionale peuvent solliciter l'appui de l'Assemblée cantonale insoumise à laquelle ils participent.

Chaque Assemblée cantonale insoumise est ainsi invitée à appuyer jusqu'à deux chefs de file pour l'élection régionale, à parité.

Les insoumis·es qui souhaitent être désigné·es chef·fes de file prennent la parole de façon alternée (4 minutes maximum).

- Si un large consensus apparaît, complétez le formulaire et passez à l'étape suivante.
- Si le consensus doit être recherché, organisez un tour de prise de parole en plénière.
- Si l'Assemblée ne parvient pas à appuyer à un large consensus une équipe paritaire de chef·fes de file, indiquez-le dans le formulaire et précisez les éléments de contexte qui vous semblent nécessaires.

Pour toute question, écrivez à [espace-elections@lafranceinsoumise.fr](mailto:espace-elections@lafranceinsoumise.fr)